



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 24 février 2022

Objet de la délibération

**REVERSEMENT DES SUBVENTIONS CAF AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE
L'ANNEE 2020**

Le vingt-quatre février deux mille vingt-deux à 18 H 00, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le dix-sept février deux mille vingt-deux, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Michèle DOLLÉ, Maire

Etaient présents :

Michèle DOLLÉ , Yves GUYOT , Nadia SOUFFOY , Pascal LE LIBOUX , Claudine CORPART , Joël TRÉCANT , Valérie MAHÉ , Julian PONDAVEN , Marie-Françoise CÉREZ , André HARTEREAU , Laure LE MARÉCHAL , Frédéric TOUSSAINT , Peggy CACLIN , Philippe PERRONNO , Jacques KERZERHO , Jean-François LE CORFF , Stéphane LOHÉZIC , Anne-Laure LE DOUSSAL , Tiphaine SIRET , Gwendal HENRY , Yves DOUAY , Fabrice LEBRETON , Aurélia HENRIO , Pierre-Yves LE BOUDEC , Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ , Julien LE DOUSSAL , Michèle LE BAIL , Christian LE BOULAIRE , Guillaume KERRIC , Alain HASCOËT .

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Lisenn LE CLOIREC à Valérie MAHÉ , Roselyne MALARDÉ à Jean-François LE CORFF , Martine JOURDAIN à Yves GUYOT .

Absent(s) :

Madame la Présidente déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire. Madame Laure LE MARÉCHAL désignée pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Service Politique de la Ville

N° 2022.02.004

REVERSEMENT DES SUBVENTIONS CAF AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE L'ANNEE 2020

Rapporteur : Nadia SOUFFOY

Par notification en date du 3 décembre 2021, la Caf du Morbihan a notifié l'attribution d'un montant de 11 250.00 € dans le cadre de la Politique de la ville 2020.

Porteur de Projet	Action	Subvention Caf PDLV
Activ'Sport	Gym cœur	500 €
Cordée Cordage	Où sont les filles de Keriou Ker ? En mer !	1000 €
Cordée Cordage	Grimper et naviguer ci et là	1500 €
Ville d'Hennebont	Journal de quartier	500 €
Hennebont Lochrist Handball	Présence éducateur sur le quartier. handfit/stages sportifs	1 500 €
Ville d'Hennebont	Les Estivales	1 250 €
Les Petits Débrouillards	Les sciences en bas de chez toi	1 500 €
PIMMS	E-administration. Accès aux droits	1 500 €
EPCC TRIO	Faire république par le sensible	1 000 €
Stétho'scop Hennebont	Ouverture du centre de santé « La tour de santé » à Kerihouais.	1 000 €

Les financements octroyés sont versés en totalité à la Ville d'Hennebont, à laquelle il appartient de reverser les montants alloués aux associations bénéficiaires.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 et suivants,

Vu la loi de programmation pour la Ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014,

Vu le contrat de ville de Lorient Agglomération signé le 11 juillet 2015,

Vu l'avis favorable du Bureau Municipal du 31 janvier 2022,

Vu l'avis favorable de la Commission « Vie » du 13 janvier 2022,

Vu le rapport présenté,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le reversement des sommes octroyées par la Caf aux associations bénéficiaires et établissements publics (EPCC) pour un montant total de 9 500 €,
- **DIT QUE** la dépense sera inscrite aux comptes 6574 et 65737.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
La Maire,

Michèle DOLLÉ